

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit et le 6 avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 mars 2018**

Nombre de conseillers	10
En exercice	10
Présents	10
Votants	10

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, MEDALE Aimé, ALIBERT Maurice, SERRES Michel, THIRIONET Bernard, ANDRAL Didier, Mesdames CATEL Monique, CONSTANT Sylvie, MOUTRAY Danielle, TOLOSANA Jacqueline.

Absents : Néant

**Secrétaire de séance : Monique CATEL**

***Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire***  
***Délibération : 2018-04-12***

**Objet : Vote des taxes locales 2018**

Monsieur le Maire présente l'état 1259, concernant les quatre taxes locales pour 2018. Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les taxes locales.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide la proposition de Monsieur le Maire

- valide les taux ci-après :

- Taxe d'Habitation : 8.14 %
- Taxe Foncière Bâti : 3.83 %
- Taxe Foncière non bâti : 57.87 %

Le produit fiscal attendu est de 56 988.00 €. Cette somme sera inscrite au budget « commune » 2018 au compte 73111.

Fait et délibéré à Saint Projet, les jours, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire, Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180406-2018-04-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

Publication : 11/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

